

## SENAT DE BELGIQUE

---

SÉANCE DU 17 AVRIL 1850.

---

### Rapports, faits au nom de la Commission des Naturalisations, par M. VAN SCHOOR, sur des demandes de naturalisations ordinaire.

Présents : MM. DINDAL, président, le Baron DAMINET, SAVART, VAN MUYSEN, VAN SCHOOR et VERGAUWEN.

#### I.

*Demande du sieur JEAN KEULDERS, maréchal-des-logis au 1<sup>er</sup> Régiment de lanciers.*

(Voir le n<sup>o</sup> 101 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Jean Keulders, maréchal-des-logis au 1<sup>er</sup> régiment des lanciers, est né à Nieuwstadt ( Limbourg Néerlandais ), le 12 juillet 1802; en 1820, il habitait la commune de Mechelen ( province de Limbourg ), lorsqu'il entra dans l'armée des Pays-Bas.

Il quitta cette armée lors de la révolution de 1830, et fut incorporé dans l'armée belge.

Ses chefs le présentent comme un brave et honnête soldat, digne sous tous les rapports de la haute faveur qu'il sollicite.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement la demande du pétitionnaire, laquelle a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 21 février 1850, à la majorité de 40 suffrages contre 24.

#### II.

*Demande du sieur NAPOLÉON-JOSEPH COLLIGNON, sergent au 5<sup>e</sup> régiment de ligne.*

(Voir le n<sup>o</sup> 147 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Napoléon-Joseph Collignon, né à Delft (Pays-Bas), le 8 mars 1822,

( 2 )

était au service des Pays-Bas depuis 1828, lorsqu'en 1830 il entra dans l'armée belge, où il sert encore en qualité de sergent au 3<sup>e</sup> régiment de ligne.

Ses chefs et les autorités consultés estiment que le pétitionnaire est digne de la faveur qu'il sollicite.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans la séance du 21 mars 1850, à la majorité de 35 suffrages contre 25.

### III.

*Demande du sieur HENRI STRZEMBOSZ, maréchal-des-logis au 2<sup>e</sup> régiment de lanciers.*

(Voir le N<sup>o</sup> 27 de la Chambre des Représentants.)

Le sieur Henri Strzembosz est né à Konory (Pologne), le 16 septembre 1826; réfugié en Belgique avec son père ancien officier supérieur dans l'armée polonaise, il a pris du service dans notre armée, où il sert actuellement en qualité de maréchal-des-logis au 2<sup>e</sup> régiment de lanciers.

Le colonel de son régiment le présente comme méritant, par sa conduite et le zèle qu'il déploie dans l'accomplissement de ses devoirs, la faveur qu'il sollicite.

Les autorités judiciaires consultées le considèrent également comme digne d'obtenir la naturalisation ordinaire.

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 21 février 1850, a pris sa demande en considération, à la majorité de 38 suffrages contre 26.

*Le Président,*  
**DINDAL.**

*Le Rapporteur,*  
**J. VAN SCHOOR.**